

FAITS SAILLANTS

- Choléra : les capacités de réponse ne cessent de diminuer.
- Une amélioration de la sécurité alimentaire a été constatée dans certaines régions du pays grâce aux récoltes d'été. Mais en raison d'une sécheresse persistante plusieurs communes restent très affectées par l'insécurité alimentaire.
- Trois nouveaux centres d'opérations d'urgences sont opérationnels dans les départements du Sud, du Sud est et du Nord.
- Plus de 7000 familles du camp JM Vincent ont été relocalisées.

CHIFFRES CLES

Nb. de déplacés dans les camps
Source: DTM, Juin 2013

278 945

Nb. cumulatif de personnes infectées par le choléra
(Janv. à août 2013)
Source: OPS/OMS

35 478

Nb. de décès dus au choléra
(Janv. à août 2013)
Source: OPS/OMS

312

FINANCEMENTS

59 millions de dollars USD ont été financé pour le HAP 2013 (soit 39%)

Source : FTS - 30 août 2013)



UNICEF

Au sommaire

- Epidémie de choléra P.1
- Gestion des camps et retour P.3
- Sécurité alimentaire P.4
- Préparation et réponse aux urgences P.5

Le manque de personnel soignant pénalise la prise en charge du choléra

Les bailleurs de fonds doivent maintenir une attention accrue car la réduction du nombre de partenaires fragilise les capacités de réponse

Si la tendance se confirme, les ressources disponibles pour la prise en charge du choléra, très réduites depuis l'année dernière, risquent d'être insuffisantes. Le nombre d'établissements assurant la prise en charge du choléra a diminué de 16% entre 2012 et 2013 mais c'est surtout la capacité des centres toujours fonctionnels qui est indiscutablement fragilisée par la réduction des partenaires en appui (baisse de 30% entre 2012 et 2013) et par le manque de financements. Par conséquent, le manque de personnel soignant dans les centres de santé rend difficile l'organisation du roulement du personnel pour la prise en charge du choléra. Par ailleurs, on observe un manque de structures dans les zones isolées. Des ruptures de stocks en intrants choléra et des tentes en mauvais état sont aussi constatées. De même, la fin des contrats des brigadiers pour la sensibilisation et l'insuffisance du personnel dans les centres affaiblit la réponse au choléra un peu partout dans le pays.

Pour le mois d'août, on retiendra essentiellement que les faibles pluies constatées ont permis de réelles accalmies en termes de cas vus et de décès notamment dans le département de l'Ouest. Anne-Laure Honaeur, coordinatrice médicale pour MDM Canada, supervise une UTC (Unité de Traitement de Choléra) à Cité Soleil. Elle estime ainsi qu'« au mois d'août, les cas de choléra ont été sporadiques sans flambée associée ».

En comparaison des 5,155 cas vus de jan. fév. mar. avr. mai juin juil. août juillet et des 7,283 de janvier, seuls 4,890 cas vus ont été répertoriés en août sur l'ensemble du pays. De même, il y a eu 48 morts enregistrées en août tandis qu'il y en a eu 43 en juillet et 87 en janvier dernier. Malgré cette légère baisse, Mlle Honaeur tient cependant à insister sur l'extrême vigilance à conserver, même en période sèche, tant les « UTC et les CTC sont rapidement débordées par des flambées soudaines et difficilement maîtrisables ». D'autant plus qu'une analyse globale de l'OPS/OMS permet

35 478

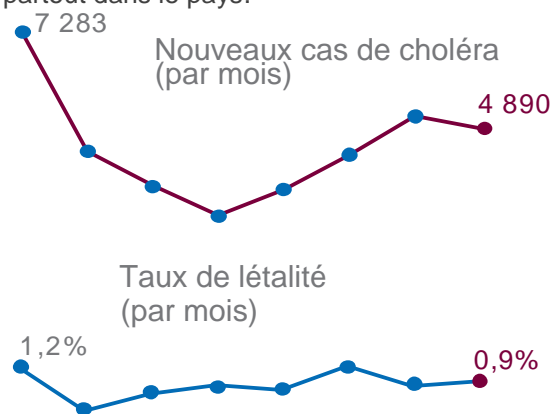
Cumul des cas de choléra
janvier - août 2013

312

Nombre de décès janv. - août 2013

0,9%

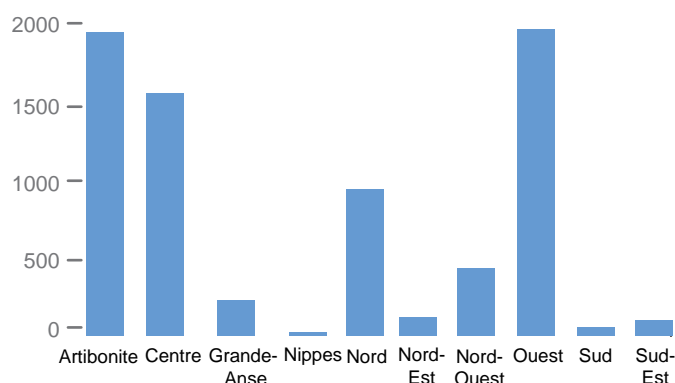
Létalité jan. - août 2013



Les faibles pluies ont contribué à une diminution des cas de choléra au mois d'août.

de constater un enracinement durable de l'épidémie. Malgré cette récente baisse du nombre de cas au mois d'août, une augmentation progressive du nombre de cas suspects de choléra a été observée depuis le mois d'avril avec le début de la saison pluvieuse et cyclonique. Les départements avec le plus grand nombre de choléra restent toujours les mêmes : Ouest, Nord, Artibonite, Centre. Pour le moment, c'est le nord qui enregistre le plus grand nombre de décès cette année. Ainsi, pour 2768 cas vus, le Nord a déjà enregistré 42 décès dû à l'épidémie de choléra. De même, les départements de l'Artibonite, du Centre et de l'Ouest ont respectivement 21, 19 et 18 décès à déplorer depuis le début de l'année.

Cas reportés par département (juillet - août 2013)



Une détérioration des capacités de prise en charge

Les taux de létalité, notamment institutionnelle, ont également augmenté avec des pics observés aux mois de juin et août 2013 dans certaines régions. Ces données reflètent une détérioration des capacités et de la qualité de la prise en charge pour faire face à la recrudescence des cas.

Les structures publiques et les partenaires s'organisent du mieux qu'ils peuvent. La coordination de la réponse au choléra du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) s'effectue à travers la cellule de coordination choléra avec un coordonnateur choléra par département et trois coordonnateurs nationaux. Le MSPP assure la gestion de 139 centres de choléra intégrés dans le système de santé (CTDA), 9 centres de traitement du choléra (CTC), 11 unités de traitement du choléra (UTC), dont 38 sont appuyés par des partenaires. Il existe une capacité d'environ 2 700 lits à travers le pays 55 Postes de Réhydratation Orale (PRO) avancés et 114 PRO. Le MSPP maintient une équipe de réponse mobile dans le département de l'Ouest, appuyée par MDM Canada.

L'OPS/OMS a déployé 4 coordonnateurs couvrant les 10 départements du pays pour appuyer les coordonnateurs choléra du MSPP dans l'identification des alertes, l'évaluation des besoins, la logistique et la coordination de la réponse.

Une trentaine de partenaires nationaux et internationaux appuient le ministère dans la réponse au choléra. Ils gèrent 7 CTC et 2 UTC. Par ailleurs, plusieurs partenaires maintiennent des équipes mobiles pour appuyer le MSPP dans la répondre aux alertes, avec une capacité de déploiement dans les départements suivants :

Artibonite : OIM

Centre : Zanmi Lasanté, MDM Argentine

Grand Anse : MDM France

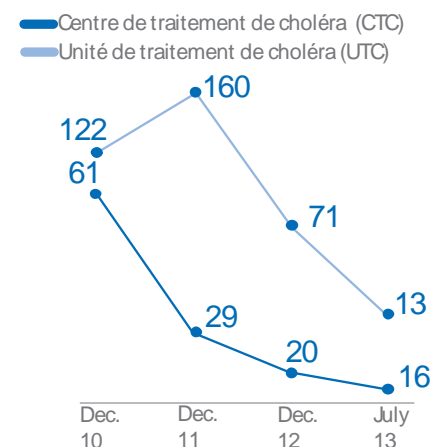
Nippes : MDM Belgique, MSF Hollande

Ouest : MDM Espagne (Palmes), OIM (camps), MDM Argentine (Leogane), MSF Hollande

Sud : UNOPS (Ambulance), MSF Hollande

Sud Est : OIM, MSF Hollande.

Nombre de structures de traitement du choléra (CTC et UTC) de 2010 à juillet 2013



Un centre de traitement de choléra inauguré à Ouanaminthe

Dans l'objectif de mettre à la disposition de la population du Nord-est une infrastructure adéquate pour une meilleure prise en charge des patients du choléra, un nouveau Centre de traitement de choléra (CTC) a été inauguré, le 13 août 2013, à Ouanaminthe.

D'une capacité de 10 lits, le CTC de Ouanaminthe comprend deux salles de traitement (homme et femme), deux blocs sanitaires, un pavillon pour le personnel soignant, des bureaux administratifs et un dépôt de stockage. Il va bénéficier directement aux 95 000 habitants de la commune de Ouanaminthe, ainsi qu'à l'ensemble des sections communales concernées.



Sandra Honoré, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies en Haïti, visite le CTC de Ouanaminthe. Photo : MINUSTAH

Ce centre a été financé par la MINUSTAH dans le cadre de ses projets à effet rapide (QIPS) à hauteur de 65 000 dollars. Depuis l'apparition de l'épidémie, les Nations-Unies et leurs partenaires humanitaires « ont travaillé sans relâche aux côtés du gouvernement » a rappelé Sandra Honoré, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations-Unies en Haïti.

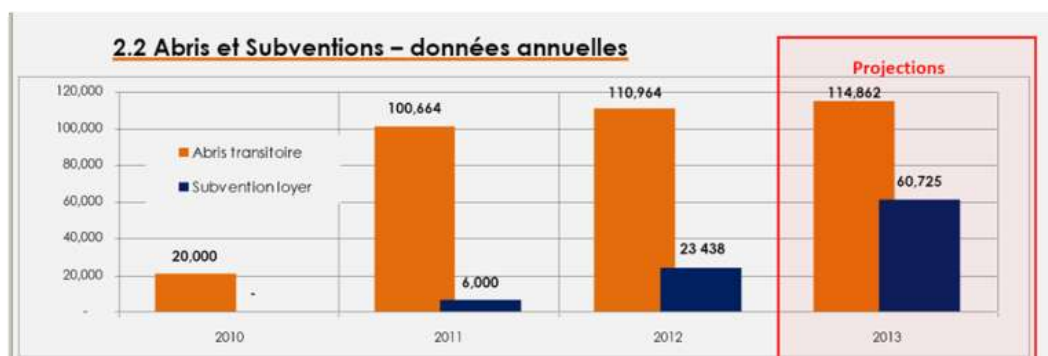
Grâce aux efforts déployés par le gouvernement haïtien, soutenu par ses partenaires internationaux, le nombre des victimes du choléra a considérablement diminué dans la région. « De 50 patients enregistrés par jour au plus fort de l'épidémie, le CTC de Ouanaminthe, ville frontalière avec la République dominicaine, enregistre aujourd'hui en moyenne deux patients par semaine » explique le Dr Sadrac Pierre, directeur du Centre médico-social.

Plus de 7 000 familles du camp Jean Marie Vincent ont été relocalisées mais les évictions forcées restent d'actualité

La nécessité de trouver des solutions durables pour les déplacés est plus que jamais une priorité

Depuis 2011, environ 60 000 familles ont reçu un appui pour le retour

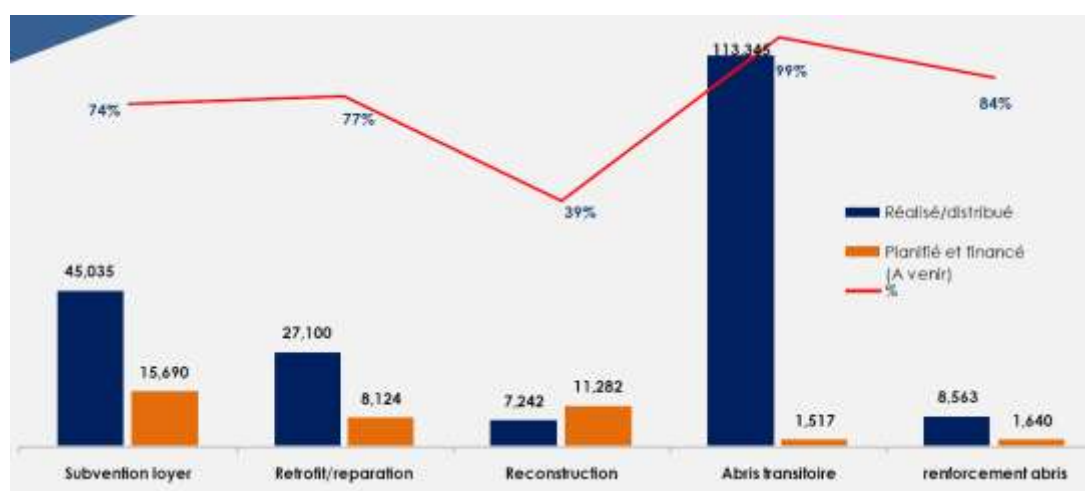
La communauté internationale continue d'appuyer les efforts de relocalisation. Grâce aux efforts constants des partenaires humanitaires et du gouvernement haïtien en 2013, environ 60 000 familles ont reçu un appui pour le retour depuis 2011 (données Cluster Abris et NFIs – juillet 2013). C'est le cas notamment du camp Jean Marie Vincent, situé à Delmas 2, dans le cadre d'un programme soutenu par la Banque Mondiale et le bureau haïtien de monétisation des programmes d'aide au développement (Banque Mondiale). A ce jour, plus de 83% des plus de 8400 familles ont été relocalisées.



Près de 200 000 personnes pourraient être encore dans les camps en 2014

Toutefois, malgré ces progrès, la situation des camps demeure fragile. En effet, selon la matrice de suivi de déplacement (DTM, OIM, juin 2013), plus de trois ans et demie après le séisme, on estime qu'environ 71 000 familles vivent encore dans 352 camps de déplacés. Les personnes déplacées vivant dans les camps restent vulnérables à plusieurs niveaux. Bradley Mellicker, coordonnateur du Cluster CCCM, Abris et NFIs précise ainsi que « depuis 2010, la communauté internationale appuie les efforts du gouvernement dans le but de trouver des solutions durables pour les personnes déplacées par le séisme. Le gouvernement et ses partenaires ont fait beaucoup de progrès.

Cependant, en prenant en compte l'ensemble des activités en cours de relocalisation et les informations disponibles actuellement, il est estimé que près de 200 000 personnes pourraient encore vivre dans les camps à la fin de l'année 2013 / début d'année 2014. Les conditions dans certains des camps restent extrêmement précaires, avec des risques d'éviction forcées sans compter les inquiétudes liés aux aléas naturels et aux conditions sanitaires. Il demeure très important de continuer à appuyer le gouvernement afin d'assurer le maintien d'un minimum de services dans les camps toujours ouverts, d'assurer la préparation, l'atténuation des risques tout comme la réponse aux urgences afin que les besoins humanitaires soient pris en charge en cas de nouvelle catastrophe hydrométéorologique. » M. Mellicker insiste aussi sur la nécessité de trouver des solutions durables pour les personnes qui seront encore dans les camps en 2014.



16 000 ménages ont été victimes d'éviction forcées depuis juillet 2010

Force est de constater que les menaces pesant sur les habitants des camps durant la saison cyclonique sont très élevées. Selon le gouvernement haïtien et l'OIM, plus de 73 camps sont à très haut risque environnementaux (glissements de terrain, inondations) et prioritaires pour les relocalisations.

D'après les données fournies par la section protection de l'OIM, environ 16 000 ménages ont été victimes d'évictions forcées, entre juillet 2010 et juin 2013, soit 4% du total des ménages déplacés depuis le séisme. Ainsi, 108 camps hébergeant plus de 24 000 familles sont actuellement sous menace d'évictions. Face à ces enjeux humanitaires incontournables, l'appui pour le maintien de services essentiels, la préparation aux urgences et la relocalisation adéquate demeurent indispensables.

De meilleures perspectives pour la sécurité alimentaire d'ici la fin de l'année

Bien que la situation de la sécurité alimentaire tende vers une amélioration, elle reste fragile en raison des problèmes structurels entravant la production agricole du pays

Les récoltes satisfaisantes et la baisse des prix soulageront les ménages souffrant d'insécurité alimentaire

Le [dernier rapport](#) de Few's net prévoit une nette amélioration de la sécurité alimentaire du pays d'ici la fin de l'année. En effet, d'après ce rapport couvrant la période de juillet à décembre 2013, le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire à l'échelle nationale, environ 1,5 millions d'individus, pourrait significativement baisser. Cette situation serait due aux récoltes satisfaisantes d'août et de septembre mais aussi grâce à l'augmentation de la production agricole et à la stabilisation des prix des produits de première nécessité.

Ce rapport signale que la disponibilité alimentaire, par rapport aux récoltes a permis d'accroître les réserves alimentaires des ménages et de renforcer les stocks de commerçants. Les récoltes de sorgho, de pois et de haricots prévus pour les mois de septembre et de novembre seront plus performantes qu'en 2012.

Le rapport précise ainsi que « les bonnes récoltes sont essentiellement constatées dans les zones où la pluviométrie a démarré en avril et s'est poursuivie normalement en favorisant le bon développement des cultures notamment dans le Sud-est et le Sud. »

Le panier alimentaire plus accessible

En raison de la baisse des prix constatée, le panier alimentaire est désormais plus accessible pour les ménages pauvres. C'est ce qui ressort du [dernier bulletin de la CNSA](#) (Coordination nationale de la sécurité alimentaire) et du MARNDR (Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement durable) datant du mois d'août.

Ainsi, le coût réel du panier alimentaire a chuté de plus de 3% en juillet par rapport au mois de juin, passant ainsi de 459 gourdes en moyenne à près de 443 gourdes.

Cette baisse est le résultat de la diminution des prix moyens des produits alimentaires, tant du point de vue des produits locaux que des produits importés. Les prix des produits locaux tels que le maïs, les haricots, ont affiché une baisse significative depuis juin. Cette baisse coïncide avec la période de récoltes dans les zones ayant démarré à temps la saison printanière.

La situation reste encore précaire dans certains endroits

Toutefois, certaines communes du Nord et du Nord-est où les pertes des cultures sont élevées à cause de la sécheresse, sont susceptibles de faire face à la précarité alimentaire à partir de l'année prochaine. Entre mars et avril 2013, les ménages pauvres de ces zones auront un accès difficile à l'alimentation à cause du maintien du prix élevé des produits alimentaires dans ces zones et la faiblesse des récoltes en 2012 et 2013.

Cette situation pourrait perdurer jusqu'aux récoltes du mois d'août – septembre de l'année prochaine, date à laquelle les récoltes du maïs, de la patate douce, des haricots et du café pourrait améliorer leur situation, conclut Few's net.

L'incidence de l'insécurité alimentaire restera aussi élevée dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, notamment dans les bidonvilles et les camps où vivent 270 000 haïtiennes et d'haïtiens dans des conditions difficiles.

Le renforcement des capacités nationales de réponse se poursuit

Les centres d'opérations d'urgences viennent renforcer la capacité du système national de gestion des risques et des désastres

Inauguration de trois nouveaux centres d'opérations d'Urgence départementaux

Les gouvernements haïtien et américain ont procédé à l'inauguration de trois centres d'opération d'urgence départementaux (COUD) respectivement aux Cayes (Sud), au Cap haïtien (Nord) et à Jacmel (Sud est) les 6, 9 et 23 août 2013. Ces bâtiments ont été construits dans le cadre d'un programme d'assistance humanitaire du Commandement Sud des Forces Armées des Etats-Unis (South comm), en collaboration avec le gouvernement américain et le Ministère de l'Intérieur et les Collectivités Territoriales. Ce programme vise au renforcement des capacités de réponse des structures de protection civile à travers le pays.

Suite au tremblement de terre du 12 janvier 2010, le gouvernement américain s'est engagé à aider le gouvernement haïtien à renforcer sa capacité de réponse dans les situations d'urgence. En partenariat avec le gouvernement haïtien, notamment à travers la Direction de la Protection Civile (DPC), et afin de soutenir les efforts du gouvernement à mieux protéger la population et à mieux répondre aux urgences, un total de 11 centres d'opérations d'urgence sont actuellement en construction à travers le pays pour un investissement total de plus de 34 millions de dollars.

En bref

John Ging, directeur des opérations d'OCHA, visite Haïti

Le Directeur des Opération d'OCHA, John Ging, est arrivé en Haïti le 14 août pour une visite officielle de deux jours durant lesquels il a rencontré des membres du gouvernement, des bailleurs de fonds, des partenaires et des haïtiens contribuant à l'action humanitaire.

Pendant ce séjour, M. Ging a pu être témoin des difficultés quotidiennes auxquelles doivent faire face les acteurs humanitaires dans leur volonté d'aider les personnes les plus vulnérables. « Nous reconnaissons le leadership accru du gouvernement sur la question de la réponse aux urgences mais dans un pays encore en train de se remettre d'une catastrophe sans précédent et qui fait de son mieux pour endiguer les catastrophes climatiques récurrentes, l'action humanitaire reste incontournable. »

Tout en exprimant son entière satisfaction sur les résultats accomplis par l'action humanitaire et les programmes de développement, M. Ging a tenu à insister sur les besoins urgents des populations affectées par les urgences récurrentes. Il a aussi confirmé les « excellentes relations entre la communauté humanitaire et le gouvernement haïtien ».

Célébration de la journée mondiale humanitaire

La communauté humanitaire en Haïti a célébré ce 19 août la journée mondiale de l'aide humanitaire afin de poursuivre l'élan de solidarité qui caractérise l'action humanitaire en Haïti lors des récentes catastrophes ayant frappé le pays, notamment après le séisme dévastateur du 12 janvier 2010.

Dans un contexte d'accélération des programmes de développement, il est important de reconnaître le travail effectué chaque jour par les humanitaires en Haïti en faveur des populations les plus démunies. A cette occasion, des émissions et des visites de terrain ont été réalisées afin d'évaluer la situation humanitaire du pays et de rendre hommage aux [travailleurs humanitaires](#), en particulier les haïtiens eux-mêmes.

Révision des principes directeurs de la coordination civilo-militaire

La République d'Haïti constitue un environnement opérationnel unique pour les acteurs humanitaires, ainsi que pour les forces militaires et de police. Outre les catastrophes naturelles, Haïti fait face à des périodes d'insécurité. Dans ce contexte, des directives de coordination civilo-militaires spécifiques pour Haïti ont été développées pour la première fois en 2011. Reconnaisant la nécessité pour les acteurs humanitaires, militaires et de police d'opérer efficacement dans le même environnement, les lignes directrices visent à établir des principes et pratiques en matière de relations civilo-militaires.

La DPC va donc faciliter progressivement le dialogue et l'interaction entre le gouvernement, les acteurs humanitaires et les forces militaires / et de police dans le cadre d'une réponse en cas de catastrophe naturelle, mais aussi dans d'autres situations lorsque le soutien indirect des forces militaires et de police pourrait être sollicitée.

Une cérémonie destinée à approuver officiellement les lignes directrices a eu lieu le jeudi 29 Août au Bureau de la coordination des affaires humanitaires en présence du Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, du Commandant de la Force de la Mission des Nations Unies en Haïti (MINUSTAH) et du Coordonnateur Résident et Coordonnateur de l'Action Humanitaire.

Un système d'adduction d'eau potable pour 8 000 personnes à Hinche

Un système d'adduction d'eau potable a été réhabilité à Hinche (Département du centre) afin de faciliter l'accès à l'eau potable pour 8 000 habitants, dont 52% de femmes, dans cinq localités. Ce projet de réhabilitation et d'extension a été financé par la MINUSTAH, à travers ses projets à impact rapide, à hauteur de 35 000 dollars américains.

Nomination d'un nouveau Représentant spécial adjoint pour la MINUSTAH

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a annoncé au mois d'août la nomination du Néerlandais Peter de Clercq aux postes de Représentant spécial adjoint pour la MINUSTAH, de Coordonnateur Résident des Nations Unies et de Coordonnateur humanitaire. M. de Clercq succédera au Canadien, Nigel Fisher, « à qui le Secrétaire général exprime sa reconnaissance pour son dévouement au service en Haïti, notamment au cours des fonctions de Représentant spécial par intérim qu'il assuma de février à juillet 2013 ». M. de Clercq était auparavant Conseiller principal auprès du Représentant spécial de l'ONU pour la Somalie, Nicholas Kay. Il prendra officiellement ses nouvelles fonctions en Haïti le 14 octobre prochain.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

George A. Ngwa, chef section communication, ngwaanuogong@un.org, (509) 3702 5192

Widlyn Dornevil, chargé de l'information publique, dornevil@un.org, (509) 3702 5182

Guillaume Schneider, reporting officer, schneiterg@un.org, (509) 3702 5758

Les *bulletins humanitaires* d'OCHA sont disponibles sur <http://haiti.humanitarianresponse.info/> | www.unocha.org | www.reliefweb.int